

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Travaux d'entretien des digues : rechargement en sable.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASA, vivre avec la mer.

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Pierre-marie Lamellière, Président de l'ASA.

RCS / SIRET

Forme juridique

Association Syndicale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13°/ Tous travaux de rechargement de plage	6 à 7 000 m ³ de sable seront disposés au niveau de la digue de Hauteville. 2 000 m ³ de sable seront disposés au niveau de la digue des Garennes. Puis, 150 à 300 m ³ au niveau de la cale sud (plages d'Annoville et de Hauteville Sud).

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Rechargement au niveau de :

- la digue de Hauteville : rechargement massif en sable devant la digue d'un volume de 6 à 7 000 m³.
- la digue des Garennes : rechargement partiel de 2 000 m³ devant la jonction avec la digue d'Hauteville, secteur où l'érosion est particulièrement accentuée.
- les plages d'Annoville et de Hauteville Sud : léger rechargement en sable de 150 à 300 m³, même si l'érosion récente est supportable.

Le sable sera extrait au niveau de la zone sud de l'estuaire de la Seine et disposé sur un linéaire de 1180 ml (320 ml - digue des Garennes, 730 ml digues de Hauteville et 130 ml - cale sud) sur la période entre le 3 et le 21 mai 2017.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de répondre à la problématique d'érosion en zone littorale et de prévenir d'éventuelles submersions marines. Devant les digues d'enrochement, les travaux d'entretien consisteront à réaliser un apport en sable, suite au départ de ces derniers observés en sortie d'hiver. Le rechargement de sable se fera sur environ 1180 ml avec un apport de 10 000 m³ au maximum. L'opération est ponctuelle et l'origine des sables proviendra de la zone située au sud de l'embouchure de la Seine, au débouché du Havre de Regnéville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés directement sur l'estran entre le 3 et le 21 mai 2017. Ils sont divisés en deux étapes :

1 - Extraction du sable :

L'extraction se fera au niveau de la point d'Agon. Le volume prélevé ne dépassera pas 10 000 m³. Les engins ne circuleront sur la zone d'emprise de chantier qu'en fonction des marées et leurs déplacements sur l'estran se feront sur un linéaire d'environ 2.7 km.

2 - Rechargement en sable sur l'estran, au niveau des digues :

Le sable sera ensuite apporté et épandu le long des digues de Hauteville, la Garennes et des plages d'Annoville et Hauteville Sud sur un linéaire de 1180 ml.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet étant un travail ponctuel d'entretien, le rechargement de sable sur la côte n'aura aucune incidence sur son environnement en phase d'exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de circuler sur le DPM.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les zones de recharge se localisent sur trois endroits de l'estran sur un total de 1180 ml. le volume de sable extrait et apporté, s'élève à 10 000 m3 maximum.	Superficie de la zone d'extraction : 10 hectares. Volume déplacé : 10 000 m3.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Hauteville-sur-mer
Montmartin-sur-mer

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Hauteville-sur-mer
Montmartin-sur-mer

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'extraction se situe dans la ZNIEFF de type II - 250006481 Havre de Regnéville.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Hauteville-sur-mer est concernée pour le rechargement de sable et Montmartin-sur-mer est concernée pour l'extraction des sables.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Montmartin sur mer, Hauteville sur mer et Annville ont mis en place un PPRL, prescrit le 20 décembre 2011 par le Préfet de la Manche.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extraction de sable se trouve à proximité des zones de protection Natura 2000 suivantes : FR2500080 Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou et FR2512003 Havre de Sienne. La zone de recharge n'est pas concernée par Natura 2000 mais reste à proximité.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extraction au débouché du Havre de Regnéville, au large de Montmartin, sera de 10 000 m3. Toutefois, ce volume sera réparti le long des digues au sud de la zone d'excavation. Aucune exportation de matériaux au dehors de l'estran ne sera réalisée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extraction de sable pourrait provoquer une remise en suspension de sédiments mais qui resterait limitée (travaux réalisés à basse mer) dans le temps et au regard des volumes maximum extraits. Aucune espèce remarquable n'est identifiée. Toutefois, le Gravelot à collier interrompu a été identifié par le GONm, au niveau de l'estuaire de la Seine, à l'est de la zone d'excavation (2 à 4 couples potentiels pour la saison 2017). Celui-ci est "nicheur certain" sur l'ensemble de la zone de l'estuaire de la Seine. L'intervention de part ses nuisances sonores et vibratoires, peut perturber l'espèce.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'habitat concerné par l'opération d'extraction est : "UE 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse". La zone d'extraction est située à un emplacement où les sédiments ont tendance à s'accumuler. Cela ne remet donc pas en cause la dynamique sédimentaire de la zone d'étude. De plus, ce prélèvement de sable sera remis en place sur l'estran, réduisant ainsi l'impact sur la faune benthique.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet participe à l'entretien des digues existantes et permet ainsi de réduire les risques de submersion marine et d'érosion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacement d'engins sur l'estran et au niveau des communes de Montmartin et Hauteville, seulement lors de la période de travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les engins peuvent être émetteur de bruit et nuisances sonores, lors de la phase de travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les engins peuvent engendrer des vibrations en phase de travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Du fait du caractère ponctuel et limité dans le temps de l'opération et de l'absence d'autres travaux sur le site, on considérera l'absence d'effet cumulé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de réduire les perturbations sonores et vibratoires du chantier, la circulation évitera le haut de l'estran et à l'est de la zone d'extraction (zone fréquentée par le Gravelot à collier interrompu).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aux vues des opérations à réaliser sur la zone d'étude, les incidences sur le milieu sont relativement faibles, du fait de la période temporaire d'exécution des travaux et des volumes extraits et rechargés au niveau de Hauteville.

Compte-tenu de la période retenue pour les travaux, le risque de dérangement vis à vis du Gravelot à collier interrompu est réel. Aussi, pour limiter cet impact, il sera demandé à l'entreprise de s'écarter au maximum du haut de l'estran pour le transport des matériaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Hautesville / mev

le,

10 avril 2017

Signature



insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus